https://www.assemblee-nationale.fr/dvn/15/guestions/QANR5I.15QF41727



## 15ème legislature

Question N°: 41727	De <b>Mme Emmanuelle Ménard</b> ( Non inscrit - Hérault )				Question écrite
Ministère interrogé > Solidarités et santé			Ministère attributaire > Santé et prévention		
1		<b>Tête d'analyse</b> >Jou de solidarité	rnée	Analyse > Journée de solidari	té.
Question publiée au JO le : 05/10/2021 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)					

## Texte de la question

Mme Emmanuelle Ménard demande à M. le ministre des solidarités et de la santé de bien vouloir lui indiquer d'une part, année par année depuis 2005, combien a rapporté la journée de solidarité, instituée par la loi du 30 juin 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et handicapées, applicable à tous les actifs et, d'autre part, quelles sont les actions que les sommes ainsi récoltées ont permis de financer.